

Lyon, le 27 novembre 2020

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes demandent l'ouverture des stations de ski et des remontées mécaniques le plus tôt possible

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui représentent et accompagnent 400 000 entreprises et commerces, sont extrêmement préoccupées par la **situation d'extrême détresse** des professionnels de la montagne, alors que la saison de ski pourrait être reportée de près de deux mois.

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes insistent sur le caractère absolument essentiel de cette activité économique **qui fait vivre directement 80 000 personnes dans la région**.

Pour les 175 stations de ski d'Auvergne-Rhône-Alpes, **Noël représente en effet 20% du chiffre d'affaires de l'année**.

Les fêtes de fin d'année constituent un moment essentiel pour la rentabilité et la viabilité de nos stations qui seront privées, qui plus est, de la clientèle étrangère. Or Auvergne-Rhône-Alpes est la **1^{re} destination européenne pour le ski**.

L'ouverture des stations en Suisse – couplée avec l'ouverture des restaurants dès le 10 décembre - est extrêmement problématique et va jouer le rôle d'un « aspirateur à clientèle ».

Par ailleurs, le fait de fermer les remontées mécaniques va inciter les amateurs à d'autres pratiques : ski de randonnée, raquettes dans des conditions d'entraînement et de sécurité pas toujours avérées pouvant générer une accidentologie qu'il va falloir prendre en charge.

Une ouverture trop tardive pourrait être fatale aux nombreuses petites et moyennes stations déjà fragilisées par le réchauffement climatique. En effet chaque année nous déplorons déjà la mort de quelques petites ou moyennes stations dans notre région.

De plus, **l'attractivité de nos stations serait directement diminuée avec un risque de transfert de la clientèle sur les autres pays européens** mais également un ralentissement des investissements d'aménagement (250 Millions d'euros déjà programmés).

Par conséquent, les 13 CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes demandent d'autoriser urgemment l'ouverture des stations et des remontées mécaniques, les professionnels ayant pris les **dispositions sanitaires les plus efficaces et les plus strictes**.

Les 13 CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes attirent également l'attention sur l'indispensable adaptation des aides pour les entreprises de ces territoires. Prenons l'exemple des commerces alimentaires dans les stations. Ils doivent rester ouverts à l'année, pour les résidents et les rares touristes qui pourraient venir en cette période. Cependant l'aide qui leur est allouée (1 500 €/mois) est très insuffisante au regard de leurs charges fixes, particulièrement importantes (loyers élevés en raison de la surface nécessaire et de l'emplacement, CFE, taxes foncières, charges locatives élevées en stations...).

Pour Philippe GUERAND, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes :

« Les 13 CCI de la région demandent d'autoriser urgemment l'ouverture des stations et des remontées mécaniques, mais aussi **d'accompagner cette décision d'aides à destination de l'ensemble des entreprises**. Nous recevons en ce moment de véritables appels de détresse. Ces activités font partie du patrimoine économique de la France, premier pays touristique au monde, et doivent, à ce titre, être protégées pour préparer l'avenir. »

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} réseau public économique de proximité

* 13 CCI dans les territoires et 1 CCI de région

* 500 élus et 1 500 collaborateurs...

* ... mobilisés pour accompagner et représenter les 400 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services

* Nos axes d'intervention :

- Soutenir les porteurs de projets dans leurs démarches entrepreneuriales
- Accompagner les entreprises dans leurs mutations économiques et technologiques
- Augmenter le nombre d'exportateurs et le volume d'exportations
- Représenter les entreprises et faire remonter les informations liées à l'évolution du tissu économique
- Travailler en lien avec les acteurs du territoire sur des projets de développement économique
- Accompagner la transformation de l'appareil de formation des CCI

www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr



Contact : Julie DRUGUET

T. 04 72 11 43 61 ~ www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes - 32 quai Perrache - CS 10015 - 69286 Lyon Cedex 02